

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 2 décembre au 6 décembre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Djibouti** : Lancement de la stratégie nationale pour la cybersécurité
- ❖ **Éthiopie** : Conclusion d'un accord au niveau des services sur la 2ème revue du programme FMI
- ❖ **Madagascar** : Adoption du budget 2025

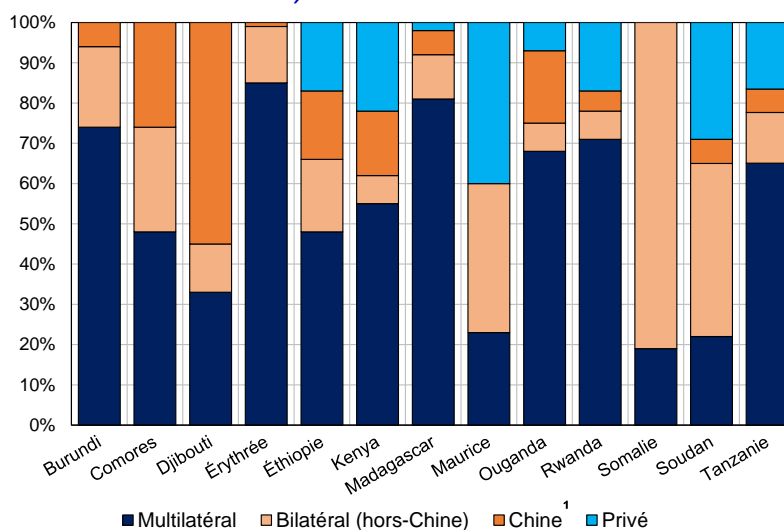
LE CHIFFRE A RETENIR

138 MEUR

Somalie : Montant de dette annulée par la France dans le cadre du Club de Paris
Publication du SER : [LINKEDIN](#) ET [X](#)

Le graphique de la semaine

Afrique de l'Est et de l'Océan indien : composition de la dette externe
-en 2023, en % du total de la dette externe-



¹ Pour la Somalie et Maurice, la part de la Chine dans la dette externe n'est pas communiquée dans le rapport
Source : Banque mondiale (rapport 2024 sur la dette internationale)

La dette externe représente une part importante de la dette totale des pays de la région. Selon le rapport de la Banque mondiale, cette dette externe est majoritairement composée de dette multilatérale dans la région (53,4 % en moyenne). La dette externe d'origine bilatérale est significative dans la région (37,5 %), notamment celle provenant de Chine pour Djibouti, les Comores, le Rwanda et l'Éthiopie. Enfin, la dette privée (11,6 %) se concentre sur quelques pays (Maurice et Soudan en particulier).

REGIONAL

Rubis Energy Kenya annonce la création de RUBISOL, co-entreprise avec Solarise Africa pour développer l'énergie solaire en Afrique de l'Est

Rubis Energy Kenya annonce la création de RUBISOL, une joint-venture avec Solarise Africa, visant à fournir des solutions d'énergie renouvelable décentralisées aux entreprises en Afrique de l'Est. En parallèle, Rubis Energy Kenya installera des panneaux solaires sur ses stations-service et dépôts dans le cadre de ses objectifs de décarbonation.

COMORES

Adoption du budget 2025

L'Assemblée nationale des Comores a adopté, à l'unanimité, le projet de loi de Finances pour 2025. Le budget se base sur une prévision de croissance de +3,3 % en 2025. Les recettes totales sont prévues en augmentation de +18,9 % par rapport au budget précédent (270,6 MEUR). Les recettes extérieures augmenteraient de +58,4 % (122,4 MEUR), tandis que les recettes domestiques augmenteraient de +9,1 % (148,2 M EUR). Côté dépenses publiques, elles sont en hausse de +12,6 % (à 301,9 M EUR).

DJIBOUTI

Lancement de la stratégie nationale de cybersécurité

La première stratégie nationale djiboutienne de cybersécurité (2024-2030) a été dévoilée le 1^{er} décembre par le ministère délégué chargé de l'économie numérique et de l'innovation. Cette stratégie a vocation de protéger les infrastructures clés du pays. Si les financements n'ont pas été précisés, cette stratégie devrait s'accompagner de la création d'un centre national de cybersécurité, l'amélioration des infrastructures de sécurité numérique ainsi que la mise en place d'un cadre juridique pour lutter contre la cybercriminalité. Cette stratégie vise également à accompagner la transformation numérique du pays, telle qu'envisagée dans le cadre du plan national de développement ICI (Inclusion, Connectivité et Institutions), qui vise à positionner Djibouti comme une plateforme régionale de services financiers, e-commerce et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

ÉTHIOPIE

Conclusion d'un accord au niveau des services sur la 2^{ème} revue du programme FMI

Suite à la mission des équipes du fonds du 12 au 26 novembre, un accord au niveau des services a été conclu avec les autorités éthiopiennes sur la 2^{ème} revue du programme au titre de la Facilité Élargie de Crédit. Le communiqué du FMI note des progrès notables dans la transition vers un taux de change

déterminé par le marché, soutenus par l'assouplissement des exigences de rachat des devises, l'augmentation des transactions sur le marché interbancaire des changes et la création d'un marché interbancaire national. Le FMI constate également un accès facilité aux devises pour les acteurs économiques et la réduction du *premium* entre marchés officiels et parallèles (inférieur à 10 %). L'approbation de cet accord, proposé au conseil d'administration du FMI prévu dans quelques semaines, entrainerait le décaissement de 251 MUSD à l'Éthiopie. Les prochaines revues du programme auront lieu selon un calendrier semestriel.

L'Ethiopian Investment Holdings (EIH) obtient la gestion de huit entreprises publiques supplémentaires

L'EIH, fonds souverain éthiopien créé en 2021 avec le mandat de renforcer et moderniser les entreprises publiques éthiopiennes, agrandi son portefeuille. Les huit entreprises publiques auparavant sous la tutelle de la Public Enterprises Holding and Administration Agency s'ajoutent aux 26 dont la gestion était déjà assurée par l'EIH. Ethiopost, Ethiopian Railway Corporation, l'Industrial Parks Development Corporation, Development Bank of Ethiopia et Ethiopian Electric Power Corporation comptent parmi les entreprises concernées. L'EIH assure la gestion de 34 des 42 entreprises publiques éthiopiennes, les ministères de tutelles assurant la supervision de celles restantes. L'EIH renforce ainsi son rôle et devrait poursuivre son mandat de soutien aux entreprises dans leur transition vers une gestion centrée sur la compétitivité et l'efficacité et, dans certains cas, leur ouverture aux investisseurs privés. Cette décision s'inscrit dans le cadre des réformes institutionnelle et financière des entreprises publiques, soutenues par le FMI et la Banque mondiale.

La Banque centrale éthiopienne souhaite développer les transactions financières numériques

Une nouvelle directive de la Banque centrale éthiopienne (NBE) impose aux prestataires de services de paiement l'adoption de normes relatives à l'utilisation de QR code pour les paiements numériques. Cette décision, qui entre en vigueur à partir du 1^{er} décembre 2024 vise à unifier les méthodes de transaction, à les rendre plus accessibles et plus faciles à utiliser, tout en augmentant la numérisation des paiements et en réduisant les transactions en espèces. D'après la NBE, les transactions de paiement numérique ont plus que doublé entre les années fiscales 2022/23 et 2023/24 (1,2 Md de transactions à 2,7 Md), indiquant des progrès notables dans l'adoption des moyens de paiement numériques.

KENYA

Baisse du taux directeur de la Banque centrale

Le comité de politique monétaire a décidé, le 5 décembre, de baisser le taux directeur de la Banque centrale du Kenya (CBK). La baisse du taux de directeur, de 12 % à 11,25 %, intervient dans un contexte où l'inflation a nettement reflué, atteignant

BREVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

un point bas depuis près de 14 ans. Cette décision vise également à soutenir l'activité économique, en ralentissement au 1er semestre 2024, tout en assurant la stabilité du change.

Le Kenya envisagerait d'émettre une obligation diaspora et de mobiliser des nouveaux partenaires pour des PPP afin de financer des projets d'infrastructure après l'annulation des projets avec Adani

Le gouvernement kényan envisage d'émettre une obligation diaspora (*Diaspora bond*) de 3,6 Mds EUR (500 Mds KES) et de mobiliser de nouveaux partenaires pour des partenariats public-privé (PPP) afin de financer des projets d'infrastructure, comme la modernisation de l'aéroport JKIA et des lignes électriques de transmission, après l'annulation de ceux avec le groupe Adani. L'initiative *Diaspora bond* bénéficierait de l'assistance technique de la Banque mondiale via la Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA) et repose sur le constat de l'augmentation des transferts de capitaux de la diaspora, qui ont atteint 4 Mds USD en 2024. Par ailleurs, le Kenya cherche à diversifier ses financements entre PPP et partenaires de développement pour renforcer ses infrastructures électriques, en recherchant de nouveaux partenaires.

MADAGASCAR

Adoption de la loi de Finances initiale 2025

Le projet de loi de finances initiale (PLFI) pour 2025 a été adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat, respectivement le 29 et le 30 novembre. Le budget se base sur une légère hausse de la croissance pour 2025 (+5,0 %, après +4,5 % en 2024), tandis que l'inflation devrait légèrement diminuer (+7,4 %, après +7,6 %). Les recettes fiscales nettes attendues en hausse de +20,0 % par rapport à 2024 (1,9 Md EUR). Celles-ci sont constituées à 55 % des impôts divers et 45 % des recettes douanières. Concernant les dépenses totales, elles augmenteraient de +27,0 % (à 3,3 Md EUR). Cette augmentation s'explique par une hausse des dépenses d'investissement de +77,0 %, alors que les dépenses de fonctionnement baisseraient (-27,0 %).

Instauration d'une taxe de 5 % sur le chiffre d'affaires des opérateurs de paiement mobile

Le gouvernement malgache a annoncé fin novembre la création d'une taxe de 5 % sur le chiffre d'affaires des opérateurs de monnaie électronique par mobile, inscrite dans le projet de loi de finances initiale pour 2025. Cette taxe remplacerait le projet initial de création d'une taxe de 0,5 % sur les transactions de monnaie électronique supérieures à 150 000 MGA (environ 30 EUR). Les opérateurs concernés (Mvola, Orange Money, Airtel Money) ont été consultés par le gouvernement.

MAURICE

Investissement de 3 MEUR d'IBL dans Air Austral

Le groupe mauricien IBL a fait son entrée dans le capital de la compagnie aérienne réunionnaise Air Austral, avec un investissement de 3 MEUR. Cet apport financier s'inscrit en complément d'une levée de fonds de 15 MEUR destinée à soutenir le plan de redressement d'Air Austral, mis en place pour surmonter ses difficultés financières. Run Air, holding qui rassemble 28 investisseurs locaux, devrait rester majoritaire et compte réaliser un apport de 8,3 MEUR tandis que la Région Réunion effectuera, via la Sematra, une contribution de 6,8 MEUR. A noter que, pour l'exercice clos au 31 mars 2024, Air Austral a affiché un déficit d'exploitation de -40,6 MEUR et une perte nette de -79,7 MEUR.

UGANDA

L'indice PMI en forte hausse en novembre

L'indice des directeurs d'achat (PMI – Purchasing Manager's Index), publié par la Stanbic Bank, est un indicateur avancé de l'activité économique. Allant de 0 à 100, l'indice indique une expansion de l'activité lorsqu'il se situe au-dessus de 50 et une récession lorsqu'il se situe en deçà. Pour le mois de novembre, l'indice PMI indique nette amélioration de l'activité (55,7, après 52,9 en octobre). Cette hausse s'explique par demande soutenue des clients alimentant les carnets de commande et entraînant une hausse des volumes de production. En revanche, le niveau d'emploi a baissé pour la première fois depuis mars 2023, illustrant la volonté des entreprises de maintenir les coûts salariaux dans un contexte marqué par la hausse locale des coûts de l'énergie et des intrants. L'indice se situe au-dessus du seuil d'expansion pour le 8ème mois consécutif.

La raffinerie d'Hoima sera financée intégralement sur fonds propres

Les autorités ougandaises viennent d'approuver le nouveau schéma de financement - sur fonds propres - de la raffinerie d'Hoima (dont le coût total est estimé à 4 Md USD). Cette décision a été annoncée par la ministre de l'énergie, Ruth Nankabirwa, le 3 décembre, lors d'une conférence sur les hydrocarbures à Kampala. Faute d'engagement des banques privées internationales pour lever de la dette, les partenaires du projet n'ont d'autre choix que d'investir eux-mêmes, à hauteur de 60 % pour le Fonds émirien Alpha MBM Investments Llc et 40% pour la compagnie pétrolière ougandaise (UNOC). Devant traiter 60 000 barils par jour provenant des gisements de Tilenga et Kingfisher, cette raffinerie doit couvrir la consommation interne de carburant estimée à 7 millions de litres par jour.

RWANDA

Développement d'un plan pour les stations de recharge de véhicules électriques

Le ministère rwandais des Infrastructures (MININFRA) développe un plan pour installer des stations de recharge pour véhicules électriques, visant à garantir qu'aucun véhicule ne parcourt plus de 50 km sans station, en mettant l'accent sur les zones à forte densité de population et en utilisant les infrastructures existantes. Plus de 226 sites potentiels ont été identifiés. En août 2024, le Rwanda comptait 24 stations de recharge pour véhicules, 4 stations pour motos électriques et 49 stations de remplacement de batteries. Selon l'Autorité rwandaise des revenus (RRA), le nombre de voitures électriques a augmenté de 19 en 2020 à 512 en 2024, tandis que les voitures hybrides sont passées de 28 en 2021 à 6 660. Sur les 7 172 véhicules importés entre 2020 et 2024, 512 (7 %) étaient électriques.

SOMALIE

La France annule 138 MEUR de dette somalienne

Un accord bilatéral d'annulation de dette a été signé le 2 décembre à Nairobi par le ministre somalien des Finances, Bihi Iman Egeh, et l'Ambassadeur de France au Kenya, Arnaud Suquet. Cette signature s'inscrit dans le cadre de l'accord du

Club de Paris qui avait été trouvé en mars 2024. La Somalie était l'un des trois pays encore éligibles à l'initiative « Pays pauvres très endettés » (PPTTE). Cet accord permet d'annuler l'essentiel de la dette de la Somalie envers le Club de Paris, soit au titre de l'initiative PPTTE elle-même, soit au titre d'un effort additionnel allant au-delà de cette initiative. Ces accords d'annulation de dette sont essentiels pour les équilibres économiques et financiers de la Somalie.

TANZANIE

La BAD prête 75 MUSD pour un centre d'excellence en sciences cardiovasculaires

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a accordé, le 27 novembre 2024, un prêt de 75 MUSD pour financer la deuxième phase du projet de centre d'excellence pour le renforcement des compétences et l'enseignement supérieur en sciences biomédicales. Ce projet permettra de construire un hôpital universitaire de cardiologie de 600 lits dotés d'équipements médicaux modernes. Il permettra également de former 120 membres du personnel universitaire et 100 étudiants afin de traiter localement les patients atteints de maladies cardiovasculaires. Le coût global du projet est estimé à 83,3 MUSD et le gouvernement tanzanien apportera une contrepartie de 8,3 MUSD. Le projet sera mis en œuvre sur une période de cinq ans (2025-2029).